

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(6\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 3 mai 1862](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 3 mai 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (299r, 300v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 3 mai 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42018>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 mai 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur le litige commercial opposant Godin à Pinart et Cie sur la qualité de fonte livrée à Vadencourt. Godin s'étonne que le jugement du tribunal ne corresponde pas à la demande des deux parties. Godin conteste qu'il doive payer la totalité de la fonte livrée, alors qu'une partie seulement était de bonne qualité, ce qu'une expertise pourrait reconnaître. Godin demande à Oudin-Leclère d'interjeter appel du jugement à moins que le code lui donne tort d'avoir abandonné la mauvaise fonte à Vadencourt.

Mots-clés

[Aliments](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Fonte](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées [Pinart et Cie](#)

Lieux cités [Vadencourt \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023
